

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 24 AOUT 2022



Mise à jour sur les démarches sur le financement et les immobilisations du CSCN

Lors de la réunion du 23 mars 2022, le Conseil élu a fourni le mandat au directeur général de faire avancer les dossiers en immobilisations et des finances. Le directeur général a fourni une mise à jour quant au travail accompli.

Depuis l'hiver dernier, le CSCN participe à comité de travail, en collaboration avec ses collègues de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA) et le ministère de l'Éducation. Le travail porte sur un ajustement de la formule de financement pour les conseils scolaires francophones. Les résultats de ce travail ont récemment été annoncés sous la forme d'un ajout financier dans les budgets opérationnels de l'ensemble des quatre conseils scolaires francophones.

Les ajustements annoncés par le Ministère se situent au niveau du facteur d'équivalence francophone. Un autre ajustement significatif est un financement supplémentaire pour les petites écoles. Pour le CSCN, cet ajout viendra considérablement réduire le déficit initialement anticipé.

Le CSCN a aussi appris que le ministère de l'Éducation remboursera les montants additionnels occasionnés par les augmentations salariales des enseignants, tel qu'établi dans la plus récente entente collective.

Du côté des immobilisations et du financement du transport scolaire, des conversations avec le Ministère se poursuivent.

Rapport de surveillance – Politique 3.4 – Traitement des employés et des bénévoles

Le Conseil élu a certifié la conformité du rapport de surveillance présenté par la direction générale sur la politique 3.4 – Traitement des employés et des bénévoles présenté par le directeur général.

Ce rapport vise à valider que le CSCN possède des procédures et des pratiques conformes aux attentes en ce qui concerne le traitement des employés et des bénévoles. La surveillance porte, entre autres, sur le traitement des plaintes, les procédures de protection contre la discrimination et le harcèlement ainsi que sur la perception du climat organisationnel. Le rapport montre que le CSCN a des procédures en place et qu'il procède à des mises à jour lorsque nécessaire.

ÉTIENNE ALARY
Président

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Vice-président

GISCARD KODIANE
Vice-président, Conseil élu
catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

TANYA SAUMURE
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 24 AOUT 2022



Rapport de surveillance – Politique 3.5 – Embauche, rémunération et avantages sociaux

Le Conseil élu a également certifié la conformité du rapport de surveillance sur la politique 3.5 qui porte sur les mécanismes liés à l'embauche, la rémunération et les avantages sociaux au sein du CSCN.

Le rapport indique que le CSCN suit des pratiques recommandées pour ce qui est de l'embauche afin d'éviter des préjudices liés au racisme et à la discrimination. Les employés du CSCN ont suivi plusieurs formations sur ces sujets au cours des deux dernières années. Notons aussi que le travail avec l'équipe du Dr James se poursuit. Le CSCN suit les dispositions prévues dans les ententes collectives ainsi que celles provenant du gouvernement albertain.

Congrès de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

Le Conseil élu a identifié les participants au congrès de la FNCSF qui aura lieu du 20 au 22 octobre 2022 à Whitehorse. M. Étienne Alary, M. Jean-Daniel Tremblay et Mme Tanya Saumure participeront au nom du CSCN.

Inscriptions préliminaires

Le directeur général a donné une mise à jour sur les inscriptions dans les écoles du CSCN datant du début août. Bien que le décompte officiel se déroulera le 30 septembre, il semble que le CSCN dépassera la projection de 2 % établie dans les prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023. En date du 9 août, le CSCN comptait 3 833 inscriptions en comparaison à 3 748 au 30 septembre 2021.

Mise à jour des procédures administratives

Le directeur général a informé le Conseil élu de la mise à jour de trois procédures administratives. Les deux premières se rapportent aux rôles de la secrétaire corporative et du trésorier du Conseil élu. Depuis quelques années, les responsabilités du poste de secrétaire-trésorier ont été scindées en deux. Afin de refléter les responsabilités qui incombent au trésorier et celles qui reviennent à secrétaire corporative, deux procédures administratives sont mises en place.

Des modifications ont également été apportées à la procédure administrative sur la vérification du casier judiciaire. Les changements dans la procédure administrative feront en sorte qu'il ne sera plus nécessaire de soumettre une nouvelle preuve de vérification judiciaire à chaque cinq (5) ans. La soumission sera uniquement requise lors de l'embauche. Par contre, la soumission d'une déclaration annuelle continuera

ÉTIENNE ALARY
Président

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Vice-président

GISCARD KODIANE
Vice-président, Conseil élu
catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

TANYA SAUMURE
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 24 AOUT 2022



d'être nécessaire. Le CSCN pourra aussi exiger une nouvelle preuve de vérification de casier judiciaire, lorsque jugé nécessaire.

Les mises à jour des procédures administratives se trouvent sur le site Web du CSCN, [ici](#).

Projets en cours

École Citadelle : Les travaux continuent comme prévu et selon l'échéancier établi pour le projet. L'école est achevée à environ 99 %. Il ne reste que quelques déficiences à régler. L'école est prête pour accueillir les élèves. La démolition de la vieille école est prévue pour le mois d'octobre ou novembre. Nous n'avons pas encore reçu d'approbation pour disposer du site de l'école.

École À la Découverte : L'école est achevée à environ 98 %. Il reste les déficiences à régler. L'école sera prête pour la rentrée des élèves le 1er septembre.

École francophone de Stony Plain : Il y a eu des défis avec l'installation du courant électrique (prévu le 16 août), ce qui a retardé d'autres étapes importantes de la construction. De plus, l'entreprise responsable des unités de classes mobiles a dû terminer la construction des unités sur place, car plusieurs unités n'étaient pas construites à 100 % lors de la livraison. Nous prévoyons que la construction continuera jusqu'à la toute fin de l'été, mais que l'école sera prête le 31 août.

École Quatre-Saisons : La construction a commencé au mois de juillet. Presque tous les pieux de fondation ont été installés et les poutres de fondations du gymnase seront ensuite installées au mois d'août. La construction du gymnase débutera en septembre.

École Claudette-et-Denis-Tardif (CDT) : Les écoles faisant partie du groupe P3 dont CDT faisait partie ne seront plus livrées en utilisant le modèle P3, mais plutôt en utilisant un modèle « planification-construction », semblable au processus suivi à l'école Citadelle. L'équipe finalise les dessins de l'école avec les architectes avant de passer à l'appel d'offres à la fin de l'automne ou au début de l'hiver.

Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire du Conseil élu aura lieu le 21 septembre à 18 h à La Cité francophone.

ÉTIENNE ALARY
Président

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Vice-président

GISCARD KODIANE
Vice-président, Conseil élu
catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

TANYA SAUMURE
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives